

Peinture et de Sculpture

BELGIQUE

SECRETARIAT.

N° 5069 16

ANNEXE

OBJET :

11

Rédacteur

Copie expédiée le

Bruxelles, le 10-2-1907

Monsieur Collin -

Vous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat du tableau qui fait l'objet de vos lettres des 6, 12 et 19 etc.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au G. des A. A. au du Musé. N° 9. Contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire

Exercice 190

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre N°

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible.</u>	



Gand, le 6 février 1907.

Monsieur le Conservateur,

Je possède un tableau "L'Écrivain public" (un panneau) que des artistes peintres comme Bartoën et Van Hove attribuent à Breughel-le-Vieux.

Je l'abandonnerais volontiers pour un prix raisonnable.

Dans le cas où vous désireriez le voir, je suis chez moi B^d des Hospices n^o 255 tous les vendredis à partir de 13 heures. Pour plus de sûreté de me trouver, il serait prudent de me prévenir.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Conservateur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. Carlier

N.B. Le tableau est très bien conservé.



MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 506916

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date et le numéro de la présente

Bruxelles, le

19 février 1907



Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau qui fait l'objet de vos lettres des 6, 12 et 14 courant.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des beaux-arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé, accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire
M. de G. de G.

*Remise du tableau en
Annexe de mon 1907
P. Carlier*

A Monsieur Carlier,
250. St des Hospices
Gand

Gand, le 17 février 1907.

M

Monsieur le Conservateur,



11 J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le tableau „ Le Scrittore public „ a été remis hier samedi au concierge du musée, c'est-à-dire au N° 9 de la rue du Musée.

Tous m'obligeriez, Monsieur le Conservateur, en voulant bien m'en accuser réception, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. Carlier

B^d des Hospices 255.



72000

[Red mark]

Peinture et de Sculpture

BELGIQUE

SECRETARIAT.

N° 5026

ANNEXE

Bruxelles, le

14-2-1907

Monsieur Carlier
Gand

OBJET :

Notes sur une
demande de
secours.

Rédacteur

M

Copie expédiée le

14-2-1907

Vous avons l'honneur
de vous faire connaître que
la prochaine réunion de la
Commission Directrice est
fixée au lundi 19 courant
à 9 heures de relevé, et
que le tableau qui fait
l'objet de vos lettres des
6 et 12 de ce mois, y sera
examiné, s'il est mis sous
les yeux de notre Collège
avant cette date.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

le Secrétaire

Exercice 190

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre N°

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible.</u>	



Gand, le 12 février 1907.



En réponse à votre honorée lettre du 8 février courant, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire connaître si je peux envoyer le tableau, par mon homme de confiance, samedi à 14 heures rue du Musée n. 9 contre reçu.

Je crois inutile d'envoyer le cadre qui était en très-mauvais état et que j'ai fait remettre à neuf. En cas d'acquisition du tableau "Le Serrurier public", j'envoierais le cadre.

J'éciderais l'œuvre à raison de douze mille francs (12000frs)

En attendant le plaisir de vous lire, veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Conservateur, l'expression de mes sentiments les plus distingués

G. Carlier

B^d des Hospices 255

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5069 M

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

8-2-1904

à M. Carlier
Gand

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers, en vue de son

acquisition éventuelle pour les collections de l'État, 1^{er} tableau

que vous signalez à son attention par votre lettre du 6^o, s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M. Mulsien, avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques et périls, et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté

Veillez agréer, M. Mulsien, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,